

Loto du Patrimoine : 90 000€ pour restaurer l'orangerie du Château de Thézan



En septembre dernier, l'orangerie du Château de Thézan, situé à Saint-Didier en Vaucluse, a été sélectionnée par la Mission Patrimoine pour être réhabilitée. La Fondation du Patrimoine vient de révéler le montant de l'aide qui va lui être attribué via le Loto du Patrimoine.

En septembre dernier, la Mission Patrimoine a dévoilé les 100 projets départementaux choisis pour la 7e édition du Loto du Patrimoine. Il y a quelques jours, elle a annoncé les dotations qui vont être attribuées par le Loto du Patrimoine aux six projets de Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont l'orangerie du Château de Thézan à Saint-Didier.

Ainsi, l'orangerie va bénéficier de 90 000€ du Loto du Patrimoine qui devrait permettre la démolition de l'appentis, la restauration des couvertures, le ravalement extérieur et la restauration du perron, et offrir à nouveau un jardin d'hiver et un lieu de détente au Château de Thézan qui a été racheté en 2019 par Pierre de Beytia et Emmanuel Renoux. Sur le site de la Fondation du Patrimoine, plus de 25 000€ ont été réunis sur 60 000€. Le montant total des travaux s'élève à 220 806€.



Pour contribuer à la restauration de l'orangerie du Château de Thézan, cliquez ici.

Loto du patrimoine : le Château de Thézan souhaite donner une nouvelle jeunesse à son orangerie

Loto du patrimoine : le Château de Thézan souhaite donner une nouvelle jeunesse à son orangerie



Ecrit par le 10 décembre 2025



Destinée à sauver des monuments en péril, la 7e édition du <u>Loto du Patrimoine</u> a été lancée ce lundi 2 septembre. 100 projets départementaux ont été dévoilés, dont l'orangerie du Château de Thézan, situé à Saint-Didier en Vaucluse.

En septembre 2017, le président de la République a confié à Stéphane Bern une mission d'identification du patrimoine en péril et de recherche de nouvelles sources de financement pour le restaurer. De cette initiative est né le Loto du Patrimoine. Depuis son lancement en 2018, grâce à l'attachement des Français à leur patrimoine ce sont près de 6 300 sites en péril qui ont été signalés sur la plateforme dédiée et des millions de joueurs participent chaque année, en jouant aux jeux de grattage et de tirage « Mission Patrimoine » de FDJ, à la sauvegarde du patrimoine.

Depuis la première édition, la Mission Patrimoine a aidé plus de 950 sites pour leurs travaux de restauration. Plus de 70% d'entre eux sont d'ores et déjà sauvés : 340 sont terminés et 280 chantiers sont en cours. Pour l'édition 2024, plus de 790 nouveaux projets ont été signalés. Comme chaque année, la



Mission Patrimoine en a sélectionné 100, dont un en Vaucluse : l'orangerie du Château de Thézan à Saint-Didier.



L'orangerie du Château de Thézan. DR

L'orangerie du Château de Thézan

L'orangerie du Château de Thézan a été construite, à l'origine, pour offrir un jardin d'hiver et un lieu de détente et d'agrément pour les curistes de l'établissement thermal, et elle a ouvert en 1862. La guerre de 14-18, le changement d'usage et le manque de moyens ont conduit à la dégradation de ce lieu. Les infiltrations ont engendré plusieurs fissures. La fermeture de la clinique à la fin des années 80 a figé le Château et l'orangerie dans le temps. Plus aucun entretien n'a été effectué et les bâtiments ont subi des intrusions et du vandalisme, en plus du temps.

Peu à peu, le Château reprend vie depuis que Pierre de Beytia et Emmanuel Renoux l'ont racheté en 2019. Si cet élément du patrimoine vauclusien a déjà subi une métamorphose fulgurante depuis ce



rachat, l'orangerie, elle, est toujours dans l'attente d'un coup de neuf. Des travaux ont d'ores et déjà débuté au second semestre de l'année 2023. L'orangerie faisant parti des 100 projets choisis par le Loto du Patrimoine, sa rénovation devrait passer à la vitesse supérieure. La démolition de l'appentis, la restauration des couvertures, le ravalement extérieur et la restauration du perron sont prévus. Le montant à atteindre est de 60 000€, pour un montant total des travaux s'élevant à 220 806€. Pour le moment, 22 315€ ont déjà été collectés.

Une fois réhabilitée, l'orangerie reprendra sa fonction initiale de jardin d'hiver et permettra la présentation d'expositions saisonnières. Elle pourra également servir de lieu de réception, séminaires ou encore de salle de concerts.

Pour contribuer à la restauration de l'orangerie du Château de Thézan, cliquez ici.

Château de Thézan, dans les pas de l'histoire

Appel à projets 2025

Il est d'ores et déjà possible de candidater à la sélection des sites départementaux de l'édition 2025 de la Mission Patrimoine. les dossiers devront être déposés avant le 28 février 2025 <u>via la plateforme dédiée</u> pour les sites départementaux, et avant le 25 novembre 2024 pour les sites emblématiques.

Les projets sont sélectionnés par un comité présidé par Stéphane Bern et composé de représentants de la Fondation du patrimoine, de FDJ et du ministère de la Culture. Les projets sont retenus en fonction de l'intérêt patrimonial et culturel, l'état de péril, la maturité du projet, son impact sur le territoire et le projet de valorisation.

Le Canal Saint-Julien, à l'origine du développement économique de la plaine de Cavaillon



Ecrit par le 10 décembre 2025



Construit au 12^{ème} siècle, le canal Saint-Julien n'est pas uniquement la veine nourricière de la plaine cavaillonnaise qu'il irrigue. Il a été un enjeu de pouvoirs où se sont affrontés, pendant des siècles, les puissants : ecclésiastiques, nobles, riches familles, élus de Cavaillon... L'histoire du canal Saint-Julien n'a rien d'un long fleuve tranquille.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser le canal de Saint-Julien n'a pas été construit à l'origine pour irriguer. Ce n'était pas sa vocation première. Petit retour en arrière. Nous sommes au début du $12^{\text{ème}}$ siècle, Cavaillon n'est alors qu'un port fluvial de la Durance et le siège d'un évêché influent. A cette époque-là, pour moudre les blés de ses terres, l'évêque Benoit, lance la construction d'un moulin, près de la chapelle de la porte Saint-Julien à Cavaillon (aujourd'hui portail d'Avignon). Il est actionné par l'eau d'un canal dérivé de la Durance, qu'il fait construire par la même occasion. L'évêque avait compris toute l'importance du rôle que pouvait jouer l'eau. Pas uniquement nécessaire à la vie, l'eau était aussi une source d'énergie, un outil de prospérité, donc de pouvoir. Le premier tronçon, d'une lieue (soit environ 6 000 mètres), comprenait également des canaux dit de fuite qui servaient à alimenter les douves des



remparts de la ville.

Loto du patrimoine, Le pont aqueduc de la Canaou à Cavaillon sera restauré!

« Le canal St-Julien a transformé un désert en oasis! »

Il fallut ensuite attendre un demi-siècle (1235) après son autorisation d'exploitation officielle en 1171, pour que l'eau de ce canal puisse être aussi utilisée pour l'irrigation. Une concession faite par les ecclésiastiques en échange de la prise en charge de la moitié des dépenses du canal. Mais l'utilisation de la force hydraulique pour les moulins restait prioritaire. Charité bien ordonnée commence par soi-même. Cet accord marqua le début de la diversification et du développement des activités agricoles de la plaine de Cavaillon. A cette époque, cette dernière n'avait pas la physionomie qu'on lui connaît aujourd'hui. Entre les crues dévastatrices de la Durance et du Coulon, et ses terres asséchées par le mistral, la plaine n'avait rien d'un jardin d'Eden. Ainsi, le Canal Saint-Julien, comme les autres construits après, ont permis d'irriguer les terres et d'y développer la culture des fruits et des légumes. Ces canaux sont à l'origine de toute la filière économique que l'on connaît aujourd'hui. Yvon Sarnette, un des anciens Président du Canal, a l'habitude de dire : « le canal St-Julien a transformé un désert en oasis ! ».

La distribution et les modes d'arrosage depuis le canal Saint-Julien

En 1382, la ville de Cavaillon prends totalement la main sur ce canal

En 1322, une autre étape importante fût franchie dans l'histoire du canal. Les ecclésiastiques lâchèrent progressivement son contrôle en acceptant une cogestion avec les laïques. Et c'est en 1382, que la ville de Cavaillon prends totalement la main sur ce canal tant convoité. Une taxe pour le prélèvement de l'eau y fût ensuite instaurée. Elle existe toujours, c'est elle qui finance le fonctionnement et l'entretien de l'ouvrage. Mais, très rapidement le débit du canal n'y suffisait plus. Il a fallu capter l'eau de la Durance plus en amont, à Mérindol exactement. Mais cette commune appartenant au royaume de France (donc hors de la concession de 1171), il fallait l'autorisation du roi. Pas moins que cela. Et c'est grâce à l'intervention du marquis Meynier d'Oppéde que François 1^{er} accorda l'autorisation. En contrepartie, le marquis influent pouvait utiliser l'eau pour ses propres moulins. Ensuite, il utilisa aussi les fuyants du canal pour irriguer ses terres. Pas totalement désintéressé le bonhomme. Et c'est à lui que l'on doit le fameux pont-aqueduc de la Canaou qui permet au canal de franchir le Coulon. Voir encadré. Ce même marquis a même envisagé un moment vendre l'eau qui s'y écoulait. Mais l'évêque de l'époque, qui avait encore quelque influence, s'y opposa. Il y a des limites à ne pas dépasser, quand même.



Ecrit par le 10 décembre 2025



© DR

En appartenant à tout le monde, personne ne peut plus en prendre le contrôle

Ensuite, ce fût une longue période de tensions entre la ville de Cavaillon et la puissante famille d'Oppéde pour le contrôle du canal. La révolution française mis un terme à ces conflits, et en 1818, ce fût la création d'un syndicat regroupant tous les utilisateurs du canal (plus de 5000 personnes). En appartenant à tout le monde, personne ne peut plus en prendre le contrôle. C'est encore ce principe qui prévaut aujourd'hui avec l'ASA (Association Syndicale Autorisée) du canal Saint-Julien, qui au fil de l'eau a repris en gestion les autres canaux de la plaine. Un bel exemple de modèle d'économie associative qui mériterait bien de faire des émules, s'agissant particulièrement de la gestion de nos ressources naturelles...

ASA St Julien - Cuvelage Islcles de Milan et mise en eau du Canal Maître from TODD Développement Digital on Vimeo.

Le pont aqueduc de la Canaou





Ecrit par le 10 décembre 2025

Inauguré en 1537 par le roi François 1^{er}, ce pont-aqueduc, qui enjambe le Coulon à Cavaillon, faisait le lien entre les quartiers Entre Deux Valats et du Petit Grès. Sa conception, dite en double arche, en fait un ouvrage unique au monde. Elle aurait été inspirée d'un dessin de Léonard de Vinci. L'utilisation d'une double arche permet de résister aux fortes pressions de l'eau, notamment en cas de crues. Classé monument historique en 2011, le pont-aqueduc de la canaou, propriété de l'ASA du Canal Saint-Julien est en cours de restauration.

L'ASA du canal de Saint-Julien :

- Une structure juridique originale : association syndicale de propriétaires, présidée par Yves Jean et dirigée par Hervé Roullin, directeur général
- 13 collaborateurs
- 6 canaux : le canal Saint-Julien (22km), le canal des sables (9 km), le canal du plan oriental (6 km), le canal des Balaruts (4,6 km), le canal de Feugueyrolles (3 km), et le canal d'amenée (2,5 km)
- 170 km de filioles (canaux secondaires)
- 6 000 hectares de terres dominés sur 7 communes
- 15 000 parcelles desservies
- Droit d'eau annuel: 144 Mm3
- Prélèvement moyen annuel 84 Mm3 (60 Mm3 économisés chaque année grâce aux travaux de modernisation)
- Budget annuel : 3.9 M€ dont 1.79 M€ en fonctionnement et 2.12 M€ en investissements (chiffres 2023)

Loto du patrimoine : le Château de Cadenet parmi les projets retenus



Ecrit par le 10 décembre 2025



La liste des 100 lauréats départementaux de la 6ème édition du <u>Loto du Patrimoine</u> vient d'être dévoilée. En Vaucluse, c'est le Château de Cadenet qui a été retenu et qui va pouvoir bénéficier d'un soutien financier.

En septembre 2017, le président de la République a confié à Stéphane Bern une mission d'identification du patrimoine en péril et de recherche de nouvelles sources de financement pour le restaurer. De cette initiative est né le Loto du Patrimoine. Depuis son lancement en 2018, grâce à l'attachement des Français à leur patrimoine ce sont près de 230 millions d'euros qui ont permis d'aider plus de 850 sites pour leurs travaux de restauration.

« Les résultats visibles du Loto nous rappellent combien la sauvegarde du patrimoine est essentielle pour maintenir une activité jusque dans les plus petites communes, susciter les rencontres, transmettre les savoir-faire, entretenir la mémoire et redonner vie à des lieux liés à tant de souvenirs, de rêves et de projets », a déclaré Rima Abdul Malak, ministre de la Culture.

Le lauréat vauclusien, situé dans le Luberon

Pour cette 6ème édition du Loto du Patrimoine, 100 nouveaux sites en péril, répartis sur des territoires

ruraux de 100 départements, ont été identifiés. Le montant de la dotation de chaque site départemental sera annoncé en fin d'année. Parmi les 100 lauréats, il y a le Château de Cadenet, dont il reste aujourd'hui principalement ses assises creusées et découpées dans les fragiles falaises sous-jacentes qui ont été transformées en un vaste réseau de caves, de galeries, d'escaliers, de grottes et d'habitats troglodytiques.

En 2019 des portions de roche de la falaise se sont effondrées sur des maisons de riverains. Il est donc urgent d'effectuer des travaux de de sécurisation du front rocheux du site du château et de la plateforme médiévale. Ces travaux devraient débuter dès les prochains jours et la 1ère tranche devrait être achevée fin 2024.

Un autre lauréat luberonnais

Non loin de là, toujours dans le Luberon mais dans le département voisin, les Alpes-de-Haute-Provence, c'est le Moulin Délestic à Reillanne qui a été selectionné. Ses pans de toiture et de murs se sont effondrés, il faut donc faire des travaux pour restaurer les toitures du monument et consolider les planchers afin de préserver les structures bâties et les équipements de meunerie.

Les travaux, qui devraient débuter au second semestre de 2024 et s'achever fin 2025, devraient permettre à la commune de réaliser son projet de restaurer les mécanismes et restituer le circuit hydraulique du moulin.

Appel à projets 2024

Il est d'ores et déjà possible de candidater à la sélection des sites départementaux de l'édition 2024 de la Mission Patrimoine. les dossiers devront être déposés avant le 29 février 2024 via la plateforme dédiée.

Les projets sont sélectionnés par un comité présidé par Stéphane Bern et composé de représentants de la Fondation du patrimoine, de FDJ et du ministère de la Culture. Les projets sont retenus en fonction de l'intérêt patrimonial et culturel, l'état de péril, la maturité du projet, son impact sur le territoire et le projet de valorisation.